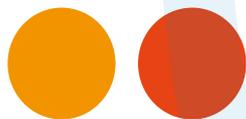


**Université
des Antilles**



Procès-verbal du Conseil d'Administration

Du 1^{er} décembre 2020

Le mardi 1^{er} décembre 2020 à 9 heures en WEBCONFERENCE
Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PR	971	P
	JANKY	Eustase	PRÉSIDENT UA		P
	MONTAUBAN	Jean-Gabriel	PR	971	A
	ROOS	Christophe	PR	972	P
	CESAIRE	Raymond	PR	972	P
	VIRASSAMY	Georges	PR	972	A
Collège B : 6	CASSIN	Laura-Line	MCF	971	P
	HERTOGH	Claude	MCF	971	P
	LETICEE	Jean-Lèn	MCF	971	A
	AURELIA-TOTO	Dominique	MCF	972	P
	COLOT	Serge	MCF	972	P
	MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN	Odile	MCF	972	A
IATOS : 4	GERARDIN	Frédéric	BIATSS	971	P
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	P
	KIMBOO	Karine	BIATSS	972	A
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	LUIT	Meddy	Étudiant	971	P
	PARVIN	Nicolas	Étudiant	971	P
	GABOURG	Raïssa	Étudiante	972	P
	ZACHARIE	Ludovic	Étudiant	972	A
Personnalités Extérieures : 10	PENCHARD	Marie-Luce	Conseil Régional	971	P
	NELLA	Aurélie	CTM	972	Siège vacant
	DURIMEL	Harry	Ville Universitaire	971	P
	GABUT	Christophe	Ville Universitaire	972	A
	KECLARD	Lisiane	Personnalité extérieure	971	P
	ALICE	Jean	Personnalité extérieure	971	P
	NAGAPIN	Henri	Personnalité extérieure	971	P
	THOUARD	Emmanuel	Personnalité extérieure	972	A
	HAYOT	Bernard	Personnalité extérieure	972	A

	MORINIERE	Max	Personnalité extérieure	972	A
Invités de droit	GANGLOFF-ZIEGLER	Christine	Rectrice	971	Représenté par M. Nicolas CRAIPEAU
	JAN	Pascal	Recteur	972	Représenté par M. Fernand SABIN
	HANOT	Boris	Directeur Général Adjoint des Services	Administration générale	P
	BASTIEN	Bernard	Agent Comptable	Administration générale	P
	SUBITS	Vincent	DAF	Administration générale	P
	BERTO GAL	Gladys	Adjointe DRH	Administration générale	P
	DAVID	Jean-Charles	Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires Institutionnelles	Administration générale	P
	LÂM	Ségolène	Directrice de la Division des affaires juridiques	Administration générale	A
	EPAMINONDAS	Angéla	Chef de Cabinet	Administration générale	P
	CORENTHIN	Laurence	Chargée de communication	Administration générale	P
Invités	AUORE	Guyène	Directrice de l'IUT de Guadeloupe	971	P
	MANYRI	Laurent	Directeur de l'IUT de Martinique	972	P
	MOLINIE	Jack	Vice-Président délégué à la répartition des moyens	Administration Générale	P
	SABIN	Fernand	Rectorat MTQ	972	P
	CRAIPEAU	Nicolas	Rectorat GPE	971	P

Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2020
En web-conférence

Ordre du Jour

Ordre du jour :

1. **Propos liminaires du Président**
2. **Approbation du PV du CA du 23 septembre 2020 (vote)**
3. **Affaires institutionnelles (vote)**
 - a) Statuts de composantes ;
 - b) Organigrammes des services communs ;
 - c) Rapports d'évaluation des IUT et des DUT - vague contractuelle B (2022-2026) ;
 - d) Évolution de l'UFR Santé Hyacinthe Bastaraud ;
4. **Affaires budgétaires et financières (vote)**
 - a) Budget rectificatif n°3 ;
 - b) Budget primitif 2021 ;
 - c) Tarifs des missions ;
 - d) Répartition des aides sociales du FSDIE ;
 - e) Droits d'inscription des DU de médecine ;
 - f) Prix « cadeaux » pour les futurs lauréats de l'édition 2021 Ma Thèse en 180 secondes ;
5. **Ressources humaines (vote)**
 - a) Correction du calendrier de fermeture de l'établissement ;
 - b) Campagne d'emploi du 2nd degré ;
 - c) Recrutement/renouvellement des ANT ;
 - d) Campagne de recrutement des BIATSS ;
6. **Affaires pédagogiques (vote)**
 - a) Cadrage relatif à l'accréditation des formations de l'UA.
7. **Questions diverses**

Ouverture de la séance à 9 heures et 16 minutes.

Monsieur le Président

Bonjour. Laura CASSIN est venue me rejoindre, ainsi que Monsieur GEOFFROY. On est combien Monsieur DAVID ?

Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires institutionnelles (DDRAI)

Nous sommes 17 présents et représentés.

1. Propos liminaires du Président

Monsieur le Président

On va commencer le CA. Merci à vous tous d'être là. Merci de votre présence. Nous sommes malheureusement amenés régulièrement à changer nos dates de conseil et je vous prie de nous excuser. En réalité, on essaie d'avoir les documents du pôle Martinique qui n'arrivent pas ou qui arrivent très tard. Là encore, j'ai reçu des documents qui remontent à hier soir et j'avoue que je ne serai pas en mesure de les exploiter. C'est très difficile. Les collègues qui sont à l'Université ne sont pas des robots, on ne peut pas travailler sur des documents qui arrivent la veille. C'est impossible, je suis désolé. Or, j'ai repoussé à plusieurs reprises ce conseil d'administration.

Je vois Monsieur CESAIRE, Monsieur ALICE et Jean-Lèn LETICEE qui viennent d'arriver. Monsieur DAVID, est-ce que vous prenez note ?

Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI

C'est noté.

Monsieur le Président

Je disais donc qu'on est amené à reporter les conseils d'administration très régulièrement pour que le pôle Martinique puisse remonter les documents. Malheureusement, on a de grosses difficultés. Il y a eu un conseil hier, les documents sont arrivés tardivement et j'avoue qu'aujourd'hui, je ne peux pas le faire. Nous ne sommes pas des robots à l'université, nous sommes des êtres humains et nous fonctionnons avec des documents qui sont arrivés tardivement. Jusqu'à maintenant, nous avons fait beaucoup de concessions et je pense qu'à partir de janvier, c'est fini les concessions. Il me reste une année de travail et je veux travailler différemment. Il faut que nous apprenions à travailler différemment. Quelquefois il y a des carrières en jeu et peut-être que les collègues...

Monsieur LUIT Meddy, Etudiant, Pôle Martinique

Allô ? Ah enfin, c'est Monsieur LUIT Meddy, désolé.

Monsieur le Président

D'accord. Bonne arrivée.

Monsieur LUIT Meddy, Etudiant, Pôle Martinique

Merci. J'ai eu du mal à me connecter.

Monsieur le Président

Merci. On t'entend très bien. Nous allons commencer le conseil d'administration et j'ai quelques petites annonces à vous faire avant de commencer les différents points et peut-être quelques petits changements dans le programme. Vous savez que depuis le 1^{er} décembre, cela veut dire à partir d'aujourd'hui, nous n'avons pas de DGS, qui a été recruté ailleurs. Et pour assurer l'intérim, j'ai nommé Monsieur HANOT, qui est déjà dans l'établissement en tant que DGAS de l'établissement. Nous accueillons aussi ce matin Monsieur BASSIEN, notre agent comptable par intérim, qui est à mes côtés, mais peut-être que je vais lui demander de venir se présenter. Monsieur BASSIEN, venez à ma place.

Monsieur Bernard BASSIEN, agent comptable de l'université des Antilles (par intérim)

Merci Monsieur le Président. Je suis Bernard BASSIEN, j'assume à partir d'aujourd'hui l'intérim de la fonction d'agent comptable de l'Université des Antilles. Actuellement aussi, je suis en poste en qualité d'agent comptable

du groupement comptable COEFFIN. J'ai exercé, j'ai commencé... [Problème technique, coupure du son]... Donc rebonjour ? Merci Monsieur le Président. Je suis Bernard BASSIEN. À partir d'aujourd'hui, j'assume l'intérim de la fonction d'agent comptable de l'Université des Antilles et actuellement je suis également en poste en tant que gestionnaire du groupement comptable COEFFIN. J'ai commencé ma carrière en qualité de secrétaire d'administration pour le rectorat de la Guadeloupe. Après la réussite du concours des IRA, j'ai exercé en hexagone, en Île-de-France, les fonctions de comptable dans un groupement d'établissements, de GRETA mais aussi de grands lycées. Je suis rentré en Guadeloupe il y a quelques années et je suis très content d'être ici aujourd'hui. Merci.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur BASSIEN et bonne arrivée chez nous. Monsieur BASSIEN assure donc l'intérim de l'agent comptable et le recrutement est en cours. J'ai oublié de vous dire que le recrutement du DGS est aussi en cours.

Maintenant, il y a des modifications à faire dans l'ordre du jour. Sur le point des affaires institutionnelles, le point a) est à enlever, il ne sera pas étudié aujourd'hui. Dans les affaires budgétaires (point 4), le d) est à enlever car il a déjà été voté et remplacé par la répartition des aides sociales du FSDIE. Et pour le point 5, le d) est à enlever (campagne des BIATSS), il sera vu en janvier quand la Martinique fera remonter ses documents. Pour l'instant, la campagne des BIATSS est terminée pour la Guadeloupe, c'est passé devant le conseil, et en Martinique, on n'a toujours pas fait cette campagne, donc on reporte pour que nous puissions avoir les documents de la Martinique.

Voilà les informations que j'avais à vous donner. Je voulais vous dire aussi que le dialogue stratégique de gestion a eu lieu avec les recteurs. Pour l'instant, on n'a pas eu de souci particulier, ça s'est bien passé. On a fait remonter nos difficultés de fonctionnement compte tenu de notre organisation sur les deux pôles, et le compte financier qui n'est pas plus élevé par rapport à une université de taille identique, une université de la métropole. J'espère que le Ministère comprendra nos besoins. Actuellement, les documents sont au niveau du Ministère et on attend le retour.

Voilà les annonces que j'avais à faire avant de commencer le conseil d'administration. Est-ce que vous avez des questions diverses ? S'il n'y a pas de question diverse...

Madame Lisiane KECLARD, Personnalité extérieure, Guadeloupe

Oui, je voudrais qu'on fasse un point sur les bourses doctorales parce que j'ai été interpellée par des étudiants là-dessus.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

J'aimerais qu'on fasse aussi un point sur la gestion des congés dans l'établissement. Je sais qu'un logiciel sera opérationnel, mais on constate des disparités d'une composante ou d'un service à l'autre, notamment sur la gestion des congés maladie où il est, à mon sens anormal, que des documents médicaux de type certificats soient remontés au niveau des composantes et pas en central.

Monsieur le Président

D'accord. On pourra nous répondre sur ce point-là.

Monsieur Fernand SABIN, Représentant de M. le Recteur, Académie de Martinique

Juste un point. La DGESIP a annoncé la mise en place au niveau national de 20 000 tuteurs pour les universités, et je voulais savoir si l'Université a reçu un quota et quelle sera la mise en place à ce niveau, un tutorat qui serait mise en place jusqu'à fin avril 2021.

Monsieur le Président

On en a discuté en conférence des présidents. J'ai reçu hier le document de la DGESIP et j'ai envoyé à la directrice de la DOSIP qui prend en considération ce point.

Monsieur Fernand SABIN, Représentant de M. le Recteur, Académie de Martinique

Merci Président.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas d'autres questions diverses, on va commencer le conseil. J'ai dit qu'on a enlevé le point a des affaires institutionnelles.

2. Approbation du PV du CA du 23 septembre 2020 (vote)

Monsieur le Président

Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2020. Est-ce que vous avez des questions ou des remarques ? S'il n'y a pas de questions, pas de remarques, on va voter. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup, on a voté à l'unanimité. On passe aux affaires institutionnelles.

1 : PV du CA du 23 septembre 2020	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

3. Affaires institutionnelles

b) Organigrammes des services communs

Monsieur le Président

Vous avez reçu les documents. On a l'avis du CT. Est-ce que vous avez des questions sur les organigrammes des services communs et de l'école doctorale ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Deux petites remarques de forme sur l'organigramme de la DOSIP. Simplement, il y a trois petites rectifications à faire. Pour le secrétariat de direction et gestionnaire du service, ce n'est plus un emploi d'AENES, mais un emploi type ITRF catégorie B depuis le 1^{er} septembre 2020. Et, pour les services *SCUIO*, il faut mettre *SUIO*, il n'y a pas le C. Ce sont des petites remarques de forme.

Monsieur le Président

D'accord. C'est noté, on va faire les corrections. On va passer au vote si vous n'avez pas de remarques sur les organigrammes des services communs. On va prendre note des corrections apportées par Monsieur GERARDIN. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

3.b : Organigrammes des services communs	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

c) Rapports d'évaluation des IUT et des DUT

Monsieur le Président

Nous passons au rapport d'évaluation des IUT. Qui prend la parole, Madame AURORE ou Monsieur MANYRI ? Priorité aux femmes, Madame AURORE, tu as la parole pour nous présenter ton rapport d'évaluation des IUT et DUT.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Merci Président. Bonjour à tous et à toutes. Je vais partager mon document. Ce n'est pas moi qui le partage apparemment.

Monsieur le Président

C'est Monsieur DAVID, je crois qui fait passer le diaporama.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Je l'ai envoyé ce matin à Monsieur PORTECOP, mais ce n'est pas grave, c'est le même document que la dernière fois. Je vais vous parler de l'évaluation de l'IUT de la Guadeloupe, évaluation qui est...

Monsieur le Président

Guylène, tu as disparu, on ne t'entend plus.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Vous m'entendez ?

Monsieur le Président

Oui, on t'entend.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Je ne sais pas ce qui se passe, ça coupe à nouveau... c'est bon, voilà. Cette évaluation IUT est demandée par le ministère de l'Enseignement supérieur et sera faite par la commission pédagogique nationale des spécialités d'IUT et la commission consultative des IUT. Cette évaluation est basée sur le bilan des cinq dernières années (de 2015 à 2019) et s'achève avec des perspectives pour les cinq prochaines années en termes de projet. Avant de commencer, (diapo suivante) je voudrais vous présenter l'IUT très brièvement. L'IUT est la plus petite composante du pôle Guadeloupe, avec quatre départements qui dispensent cinq diplômes universitaires de technologie et trois licences professionnelles.

On va passer au bilan qui va vous être présenté sous la forme d'une analyse AFOM, avec les Atouts, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces. On va commencer par les atouts. L'IUT est une structure de petite taille avec des effectifs d'étudiants faibles, une petite équipe d'enseignants et même de BIATSS, mais un taux de réussite global des étudiants qui est bon par rapport au national. C'est aussi un mode de gouvernance collégiale avec la mise en place d'un comité de direction qui se réunit une fois par mois, mais depuis le COVID, une fois par semaine. Ce sont aussi des équipes globalement dynamiques et volontaires avec des enseignants très investis dans la vie de l'IUT. Ils animent beaucoup de projets pédagogiques, également des projets pour la vie étudiante. Notre IUT, c'est aussi un fort ancrage dans son environnement socio-économique, puisque toutes nos formations sont faites pour répondre à un besoin du territoire, un besoin d'entreprises sur le territoire guadeloupéen. Et puis un dernier atout, mais qui n'est pas propre à l'IUT, qui est un atout propre à notre université, c'est notre situation géographique qui profite aux relations internationales.

Les faiblesses, il y en a trois que je vais citer. Il s'agit de la petitesse de nos équipes enseignantes. Nous sommes en assez grande tension RH. Le taux d'encadrement pédagogique est faible. Ce sont aussi des bâtiments qui sont exigus et vieillissants. Ils ont 21 ans (ou 22 ans plus exactement, puisque l'ouverture était septembre 1998), avec une nécessité de ravalier un petit peu les façades. Et puis, cela vient aussi du fait que nous sommes entre deux lots de voisins qui sont des espaces un peu abandonnés, pas occupés, ce qui donne n'est pas un très bel attrait. Mais ce n'est pas le problème. Le problème est surtout l'exiguïté des locaux qui sont devenus trop petits par rapport à la stratégie de développement que nous voulons afficher. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas inscrire d'autres étudiants que ceux qui sont là actuellement parce que les locaux font que nous avons atteint notre limite maximale. Et puis enfin, c'est le fait de notre situation géographique par rapport aux autres composantes de l'Université et par rapport aux autres sites de l'Université. Nous avons des difficultés à faire

venir les collègues des autres sites pour assurer des cours... *coupure son...* recherche productive continue, à cause de l'éloignement des laboratoires de recherche qui sont tous situés sur Fouillole. Voilà pour les faiblesses. On va passer maintenant aux opportunités. Je vais en citer trois qui me semblent importantes. La première ? c'est la réforme de la formation professionnelle qui a été votée fin d'année 2018, qui nous offre la possibilité de développer et commercialiser des blocs de compétences. Nos DUT sont découpés en bloc de compétences qui nous permettent de renforcer le lien avec les entreprises. Cela nous permet de faire des formations à la carte pour les entreprises à leur demande. Deuxième opportunité, c'est l'offre de formations à l'IUT qui évolue. Le DUT n'existera plus à partir de la rentrée 2021 et sera remplacé par le BUT, Bachelor Universitaire de Technologie, diplôme bac+3, qui est intéressant car il est beaucoup plus attractif pour les étudiants et les entreprises, puisque la dernière année, le DUT se faisant en deux ans, la troisième année qui est rajoutée pour avoir le grade licence est une année constituée de pratiquement six mois de stage. C'est vraiment quelque chose de très intéressant. La troisième opportunité, c'est la crise. Cela peut paraître bizarre, mais cette crise sanitaire nous a montré que nous pouvions mettre en œuvre un certain nombre d'outils et de méthodes des TIC (informations et communication) qui nous ont permis de développer des techniques de pédagogie innovantes que nous mettions déjà en pratique, mais surtout avec les titulaires, le petit nombre de titulaires, mais cela nous a permis d'élargir ce type de fonctionnement à l'ensemble de nos enseignants vacataires.

On va passer maintenant aux menaces. Les menaces reflètent les faiblesses que nous avons. Il s'agit de la non-augmentation de nos surfaces. Si nous n'augmentons pas nos locaux, nous ne pourrions pas nous développer et nous ne pourrions pas augmenter l'effectif des étudiants, si nous n'avons pas d'autres possibilités de développer ces locaux. Et puis, c'est le non-renforcement de moyens humains, là aussi, je parlais de tension RH tout à l'heure dans les faiblesses. Si nos moyens humains ne sont pas renforcés, si le taux d'encadrement ne peut pas être augmenté, nous aurons du mal à introduire, à faire de nouveau augmenter nos effectifs.

Ensuite, les perspectives. Ces perspectives s'inscrivent dans les objectifs de l'Université des Antilles qui sont la réussite des étudiants et le renforcement de l'attractivité à l'international. Pour l'IUT de la Guadeloupe, l'atteinte de ces objectifs passe par quatre actions qui sont les suivantes. La première, c'est poursuivre la politique de développement des TIC qui a été mise en place depuis le début de la crise sanitaire, par l'investissement de matériels informatiques et audio-visuels, par l'aménagement de lieux d'enseignement, d'espaces de cours qui sont plus adaptés aux nouvelles générations d'étudiants que nous avons, et également à l'enseignement en visio-conférence ou à distance. La deuxième action, c'est de poursuivre la politique de développement de l'apprentissage. Effectivement, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, toutes les licences professionnelles de l'IUT sont dispensées en apprentissage. Lorsque nous allons transformer notre offre de formation à partir de la rentrée prochaine, toutes nos troisièmes années, donc tous les BUT que nous aurons, se feront, nous tenterons de les ouvrir en apprentissage, ce qui nous permettra de développer des ressources financières, et qui permettront à cette troisième année de s'autofinancer et peut-être même d'autofinancer et de réduire les dépenses de fonctionnement ou de masse salariale des années 1 et 2, des BUT1 et BUT2. L'action 3, ce sont des solutions à trouver pour l'agrandissement et la rénovation immobilière. Là, nous y travaillons déjà. Nous allons avoir recours à des programmes d'investissement pour la rénovation et l'aménagement de locaux. Une réflexion a déjà été mise en place avec le VP Pôle de manière à pouvoir monter des dossiers pour pouvoir apporter des solutions à ce problème. Enfin, la dernière action c'est une aide que nous voulons apporter aux enseignants-chercheurs de l'IUT, par la mise en place d'une commission recherche qui a déjà été votée par le conseil d'IUT. Cette commission recherche sera un soutien aux équipes de recherche qui sont à Fouillole, auxquelles appartiennent nos enseignants-chercheurs. Cette commission va pouvoir, à partir du budget de l'IUT, être dotée de... *coupure son...* ce qui permettrait par exemple de recruter des stagiaires ou leur payer leur gratification des masters de M2 ou des masters de DUT, ou de L3 pourquoi pas, pour pouvoir accompagner et aider un peu les enseignants-chercheurs à développer des actions de recherche. Voilà, j'en ai terminé. Merci et je suis à votre disposition s'il y a des questions.

Monsieur le Président

Merci Madame AURORE. Est-ce que vous avez des questions à poser à Madame AURORE ? Je rappelle que le dossier a été présenté au conseil académique et a reçu un avis favorable. Avant d'arriver au conseil académique, il est passé devant le conseil de l'IUT et a eu aussi un avis favorable. Le dossier va passer devant le conseil des IUT, devant le CAC ou devant la CFVU. J'apporte cette précision puisqu'en Martinique, le dossier est passé devant le conseil d'UFR et la CFVU. Donc on a ces deux possibilités. Est-ce que vous avez des questions à poser à Madame AURORE ?

Madame Raïssa GABOURG, Etudiante, Pôle Martinique

J'ai une question Président.

Monsieur le Président

Oui, vas-y.

Madame Raïssa GABOURG, Etudiante, Pôle Martinique

Étant donné que l'Université s'améliore de plus en plus en termes de visio-conférence, je voudrais savoir si un aménagement des cours, c'est-à-dire des cours de façon hybride, une partie en présentiel et une partie en visio, a été envisagé ?

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Non seulement elle est envisagée, mais elle est mise en œuvre. Nous avons assuré la totalité de nos enseignements. On a terminé l'année 2019-2020 avec toute la période du COVID, donc depuis mars jusqu'à la fin de l'année, nous avons pu assurer la quasi-totalité de nos enseignements, à l'exception des enseignements pratiques qui n'avaient pas encore été mis en œuvre. Donc oui, nous sommes équipés en outils de visio-conférence, de classe virtuelle. Chaque département a deux classes virtuelles de manière à assurer les cours de première et de deuxième années. Nous avons une salle visio-conférence également. Les étudiants, les enseignants qui n'en avaient pas les moyens, qui n'avaient pas pu réagir assez vite, y compris les administratifs sont tous partis le 16 mars avec un ordinateur, puisque nous avons de classes mobiles. On a fait face, on a réagi, on a été assez réactif face à ce confinement qui nous a un peu surpris tous. En tout cas pour la rentrée de septembre, les choses étaient prêtes pour pouvoir démarrer à distance, mais l'année a démarré en présentiel pour tout le monde. Et au 5 octobre, nous sommes repartis sur de l'hybride : les cours se faisaient à distance et les travaux pratiques, et les travaux dirigés qui sont un petit peu plus complexes en mathématiques, en physique, en biochimie, en chimie, se faisaient également en présentiel. Mais, on arrive à faire face.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Merci Guylène pour ta présentation. Une question que les perspectives, notamment sur l'extension physique des locaux. Les réflexions où vous en êtes, c'est plutôt de la nouvelle construction complémentaire ou de l'aménagement des espaces qui sont disponibles sur le DPLSH ?

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Nous utilisons bien évidemment certaines salles du DPLSH, mais à deux, puisque nous sommes deux composantes sur le Camp Jacob. Mais le campus de Camp Jacob ne suffit pas à couvrir les besoins de deux composantes. Effectivement, il y a des salles, mais ce sont de petites salles. Quelquefois ce sont des bâtiments qui ont été rénovés, des chambres d'hôpital, et elles sont petites. Le bâtiment UP1 est dédié à l'IUT, mais ce bâtiment ne suffit pas pour couvrir nos besoins. Ce bâtiment est arrivé au bon moment, où nous ouvrons le département MMI. Aujourd'hui, nous avons une centaine d'étudiants en MMI qui sont dans ce bâtiment. Nous avons également carrière sociale qui a une salle de l'autre côté. On a un UP4 et UP3, et on s'arrange avec le DPLSH. Mais l'UFR Lettres et Humanités se développe aussi, elle aussi a besoin de ces salles. On s'arrange pour le moment, mais quelquefois c'est difficile. Avec la jauge de 50 % que nous avons là, on jongle en permanence. Nous avons par exemple le département GEA. La première année est une grosse promotion avec 60 étudiants. Si on veut respecter cette jauge de 50 %, il nous faut une salle de 120 places, et ça n'existe pas sur le Camp Jacob. La plus grande salle est 90 places. Il y a l'amphi, mais c'est pour les LEA ou les autres, où ils sont 250. Là aussi, la jauge, il faut qu'elle soit respectée. Donc, pour répondre à ta question Frédéric, nous envisageons des locaux supplémentaires, toujours sur Camp Jacob. Nous pensons plus particulièrement à l'AFPA qui est au-dessus et des discussions sont engagées déjà avec la région. Ils peuvent rénover, on peut avoir des salles. Une partie a déjà été rénovée parce qu'une école a été installée sur deux ans. Je crois qu'elle arrive au bout, parce que c'était pour une construction de nouvelle école. L'école va repartir et nous pourrions éventuellement réutiliser les locaux provisoires qu'ils avaient. Donc, on est en pourparlers. Si on veut augmenter nos effectifs, il faut des locaux, mais cela ne suffira pas, il nous faudra aussi des postes. Voilà.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, Pôle Guadeloupe

J'ai une question pour Madame AURORE.

Monsieur le Président

Oui, Monsieur HARAL.

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Bonjour Madame AURORE. Merci pour cette présentation très claire. Juste une précision. Si j'ai bien compris, l'ensemble des formations DUT seront dorénavant réalisées sur trois ans, avec le nom qui a changé et qui sera...

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Un BUT, un Bachelor.

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, Pôle Guadeloupe

À partir de 2022, c'est ça ?

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Non, en septembre 2021, les DUT disparaissent au profit des BUT. Cela va être progressif : la première année 2021-2022, ce seront les BUT1, puis 2022-2023 on aura BUT1 et BUT2, et 2023-2024, on aura BUT1, 2, 3. Ça va être progressif.

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Effectivement, le fait qu'il y ait une année supplémentaire va engendrer un besoin en locaux, sachant que le Camp Jacob avait été dimensionné pour maximum 1500 étudiants. Donc, je pense qu'il y a quelque chose à regarder en termes de mutualisation des locaux. Je comprends bien qu'il y a un besoin de locaux. Il y a aussi une piste en plus de locaux de l'AFPA : avant la construction du Camp Jacob, la mairie de Saint-Claude avait mis à disposition l'ancienne trésorerie, qui avait d'ailleurs été réhabilitée par l'Université et qui servait de bibliothèque.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

C'est aussi une piste. J'ai déjà vu la mairie de Saint-Claude. C'est une piste pour mettre en place un local dédié aux étudiants pour créer un *café-learning*, un centre dédié à la formation à distance. La bibliothèque de l'université avait été mise là également pendant quelques années. C'est un projet qui pourrait se faire avec la mairie de Saint-Claude. Tout ça, ce sont des projets effectivement qui nous permettront d'occuper le site puisque la fameuse trésorerie est un bâtiment abandonné aujourd'hui, avec des herbes, qui est à l'abandon. Et d'un autre côté, nous avons l'AFPA. Cela nous permettrait de nous étendre en utilisant des locaux qui sont là. Et cela permettrait aussi d'aménager un peu le territoire et le rendre un peu plus attractif.

Pour répondre à ta question, Bruno, tu as parlé de 1 500 étudiants. L'utilisation des locaux n'est pas tout à fait celle qu'en ferait un enseignant. Tu comptes 1 500 places assises, donc 1 500 étudiants, mais ce n'est pas comme ça, parce qu'en général, on a une promotion, on a des TD et on coupe en petits morceaux. Pour une même promotion, tu as besoin de quatre salles parce qu'ils sont en TP et qu'il faut quatre salles pour un groupe qui était dans une salle au départ. Il ne faut pas que tu regardes 1 500 places assises et ça fait un effectif de 1500, ce n'est pas aussi simple. Il faut reprendre les groupes TD, les groupes TP, les cours également, l'effectif d'un cours. En IUT, en TP l'effectif limite maximum est 15. Si tu veux, cela multiplie le nombre de salles sur un même espace-temps. Donc, il ne faut pas dire 1 500 places, ça fait 1 500 étudiants. Aujourd'hui, entre le DPLSH et nous-mêmes, on doit être à 600-650 étudiants et je t'assure que nous saturons.

Monsieur le Président

OK. Madame AURORE, je pense qu'on va arrêter la discussion sur ce point, parce que Monsieur MANYRI va présenter aussi. Je pense qu'il faudrait qu'on vote sur l'évaluation de l'IUT Guadeloupe et des DUT Guadeloupe. Dans un deuxième temps, on va voter aussi sur le projet Martinique.

On va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Bien. Merci beaucoup.

3.c : Rapports d'évaluation des IUT et des DUT	Nombre de votants	20
Guadeloupe	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

Monsieur le Président

On va donner la parole à Monsieur MANYRI pour présenter l'évaluation de l'IUT de Martinique. Laurent, tu as la parole.

Monsieur Laurent MANYRI, Directeur de l'IUT de Martinique

Bonjour Monsieur le Président, bonjour à tous, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'Université. Je vous remercie de me donner l'opportunité de vous présenter l'évaluation de l'IUT de la Martinique et des DUT. C'est un travail qui intervient dans une année charnière, puisque nous passons du DUT au BUT et beaucoup de collègues sont impliqués dans les différents travaux qui ont lieu au niveau national. Nous connaissons aussi une pandémie qui fait que par deux fois l'évaluation a été repoussée, mais maintenue quand même par le Ministère. Pour cette évaluation, la priorité a été donnée aux indicateurs.

L'IUT de la Martinique a été créé par décret en janvier 2016. Nous avons cinq DUT, quatre licences professionnelles. Nous accueillons 300 étudiants...

Monsieur Laurent MANYRI, Directeur de l'IUT de Martinique

Nous partageons nos locaux avec le DSI. On a un problème d'affichage, parce que ne sait pas où se trouve l'IUT de la Martinique. Alors, je disais cinq DUT : le DUT CS, le DUT GEA, le DUT GLT, le DUT HSE et le DUT TC. Ils se déroulent dans le secteur du tertiaire et du secondaire, et nous avons des formations en initial et des formations en alternance, notamment le GEA et le TC. Nous proposons aussi quatre licences professionnelles qui sont toutes en alternance et donc qui sont autofinancées.

Ce que nous avons connu, à l'IUT de la Martinique, c'est véritablement une explosion des candidatures. En 2013, là où nous avions à peu près 500 candidatures, nous sommes passés à 2000 candidatures. Et vous comprendrez que c'est difficile pour nous d'accueillir tout le monde, ce qui fait que nous avons des taux de pression qui sont très élevés, notamment pour les formations en alternance où les étudiants ont véritablement envie de rentrer dans le monde professionnel. Nous n'avons pas non plus les locaux nous permettant de faire cela.

Au niveau des étudiants, en majorité, ce sont plutôt des étudiants de bac général que nous accueillons. Nous avons une obligation aussi d'accueillir des bacs technologiques. Et des apports qui sont très intéressants, ce sont aussi des étudiants en réorientation, qui étaient peut-être dans une licence et qui viennent chez nous. Des fois ce sont des véritables moteurs, parce que s'ils avaient peut-être échoué, ils sont heureux d'être là. Comme nos étudiants viennent de tous secteurs, ce que nous proposons la plupart du temps, ce sont des tests de positionnement pour savoir un peu quels sont leurs points forts et leurs points faibles, de manière à les accompagner. Nous avons une équipe pédagogique qui est présente, avec des enseignants qui sont vraiment dévoués. C'est spécial quand on enseigne à l'IUT, c'est-à-dire qu'il faut être présent, il faut être là pour les étudiants, notamment quand ils peuvent rencontrer certaines difficultés, donc nous sommes là pour eux. Cette année, cela a encore été plus marqué par le COVID, mais nous avons déjà commencé à leur prêter du matériel informatique, de manière à ce qu'ils puissent travailler chez eux et aussi utiliser pleinement la plate-forme pédagogique où l'ensemble des enseignants mettent en place des supports pour eux. Cela nous permet d'afficher un taux de réussite supérieur à 70 %.

En termes d'enseignants, nous avons bénéficié un peu des droits d'option qui sont arrivés à l'IUT de la Martinique. En majorité, nous avons des maîtres de conférences, à peu près 20 enseignants, et il faut compter 25 vacataires puisque nous sommes des formations professionnalisantes, et donc les étudiants doivent avoir face à eux des professionnels. Je serais moins mesuré pour les BIATSS, parce que si nous avons sept titulaires, nous devons recruter trois contractuels, sauf que ces contractuels sont sur des missions fondamentales, notamment la scolarité qui est assumée par un personnel contractuel, et j'ai envie de vous dire récemment il y a eu la CCP-ANT et nous sommes en train de définir les quatre mois que nous allons donner aux seuls personnels de scolarité. Donc à un certain moment, j'ai envie de vous dire que cela risque d'être très compliqué si on doit définir quatre mois.

Au niveau de notre budget, nos recettes proviennent à 8 % de la dotation qui est faite de l'Université (c'est surtout au niveau du pôle qui nous affecte ces recettes), et à 92 %, ce sont nos ressources propres. Pour les dépenses, en termes de dépenses de personnel, nous devons octroyer pratiquement 100 000 € pour le recrutement de contractuels. Nous aurions vraiment souhaité pouvoir faire différemment, parce que si quantitativement, nous parvenons à subvenir, qualitativement, nous aurions vraiment préféré changer nos postes.

En termes de synthèse (j'ai fait exprès d'être court parce que vous avez été destinataires, je pense, de nombreux documents), je dirais que nous avons à l'IUT de la Martinique des formations très attractives. Cela se voit aussi par rapport à la confiance que nous font les milieux socio-professionnels puisqu'ils viennent directement nous donner des offres d'emploi, et des stages aussi. Nous avons pratiquement des clusters où les étudiants en alternance sont positionnés. Nous essayons aussi de réfléchir en bonne intelligence par rapport à la mutualisation des moyens entre départements, ce qui n'est pas forcément évident. Quand je suis arrivé, c'était plutôt chacun dans son coin et il a fallu vraiment échanger, pouvoir discuter. Et puis, la force des IUT, c'est que nous participons à un réseau, donc nous connaissons les bonnes pratiques, le réseau de l'ADIUT et la CD. J'ai aussi le réseau avec Madame AURORE et Monsieur SADLI, directeur de l'IUT de la Guyane. Peut-être que nous avons été séparés un moment, mais nous échangeons tout de même.

Alors, nous avons quand même des points à améliorer, que je ne vais pas appeler faiblesses, mais des points à améliorer. Nous avons vraiment un besoin urgent de personnels de scolarité qui soient titulaires. Vraiment parce que l'IUT de la Martinique et de la Guadeloupe, nous avons été créés sans moyens nouveaux supplémentaires et je peux vous assurer qu'il a fallu regarder comment nous débrouiller, mais nous aurions souhaité vraiment pouvoir piloter nos instituts. Nous avons aussi des relations qui ne sont pas très évidentes avec la gouvernance du pôle Martinique. Nous aurions souhaité vraiment pouvoir travailler, parce que nous avons des projets. Ce n'est pas forcément évident de comprendre qu'un IUT avec un budget propre intégré (article 713-9) qui doit aussi certaines spécificités au directeur de l'IUT, ce n'est pas forcément évident. Et puis, je peux le dire, petite confiance avec le président de l'Université, il faut vraiment pouvoir travailler avec les IUT parce que c'est un peu particulier. Et puis, je m'attacherai à pouvoir élaborer le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens au bout de mandat qui est de cinq ans. Nous avons aussi un autre point faible que je voulais dire, c'est le suivi des étudiants. Ce n'est pas forcément évident après qu'ils sont diplômés, de savoir s'ils travaillent ou pas, parce que ma difficulté aujourd'hui est déjà de diplômer les étudiants avec un personnel de scolarité. Donc, pouvoir les suivre, j'ai envie de vous dire, une fois qu'on aura vraiment arrangé les choses, on pourra passer à leur devenir. Voilà, j'ai essayé d'être très concis par rapport à toutes les informations que vous avez. Je suis prêt à répondre à vos questions si vous en avez. J'affiche ma vidéo, on ne sait jamais, peut-être que vous ne m'avez jamais vu.

Monsieur le Président

Merci Laurent pour cette présentation. Cette synthèse était très concise et je pense qu'on a bien compris la démarche. Tu as parlé des difficultés de scolarité, Madame BERTOGAL qui est à mes côtés, t'a bien entendu. Tu as parlé du suivi aussi et je pense effectivement qu'il y a un gros travail à faire à l'Université pour le suivi des étudiants, pour savoir ce qu'ils deviennent une fois sortis de l'Université. Mais là, c'est un problème, les étudiants ne répondent pas quand on fait les enquêtes et on a d'énormes difficultés pour avoir des informations. Voilà est-ce qu'il y a des questions à poser au directeur de l'IUT Martinique ? On a posé toutes les questions à Madame AURORE et du coup il n'y a plus de question pour Laurent MANYRI ! Donc, s'il n'y a pas de question, on va passer au vote, parce qu'il nous a convaincus.

On va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup. Félicitations aux deux directeurs, Madame AURORE et Monsieur MANYRI, le CA donne un avis favorable à l'unanimité pour votre évaluation. Merci beaucoup. Et si vous voulez disposer, il n'y a pas de problème. Merci.

Monsieur Laurent MANYRI, Directeur de l'IUT de Martinique

Merci, Monsieur le Président.

Madame Guylène AURORE, Directrice de l'IUT de Guadeloupe

Merci, au revoir.

Monsieur le Président

Bonne continuation. Merci.

3.c : Rapports d'évaluation des IUT et des DUT	Nombre de votants	20
Martinique	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

d) Évolution de l'UFR Santé Hyacinthe Bastaraud

Monsieur le Président

Nous allons passer au point suivant, évolution de l'UFR Santé Hyacinthe Bastaraud. Monsieur DAVID, est-ce que vous pouvez envoyer les diaporamas ?

Monsieur DAVID, DDRAI

Voilà, c'est affiché.

Monsieur le Président

J'aimerais juste dire quelques mots sur l'évolution de la faculté de médecine. Je sais que Monsieur CESAIRE est là s'il veut compléter. Cette évolution, c'est la complétude de la filière de médecine. Je rappelle que la faculté de médecine existe depuis... le troisième cycle existe depuis 1988. Le troisième cycle était complet. La première année a été mise en place en 1998, cela fait donc plus de 20 ans. La deuxième année est née en 2007-2008, je crois, et la troisième année en 2009. Et depuis 2009, il n'y a rien de plus à la faculté de médecine. Quand nous avons ouvert cette faculté de médecine, il y avait 10 étudiants au *numerus clausus* et on avait 60 inscrits. Puis, le nombre d'étudiants a évolué. On a ouvert un amphithéâtre en Martinique en 2003 et en 2006 en Guyane. Actuellement, nous avons 10 étudiants en *numerus clausus*, et on va passer à 160. Cela veut dire que quand nos étudiants partaient dans l'hexagone, ils n'étaient pas nombreux et on les intégrait très facilement dans les autres universités à partir de la quatrième année. Maintenant, le problème se pose véritablement. D'un côté, on a un troisième cycle au complet, le premier cycle au complet, et le deuxième n'existe pas. Pour le deuxième, on est obligé d'envoyer nos étudiants dans l'hexagone. 160 étudiants à placer, c'est beaucoup et le suivi est extrêmement difficile sur les étudiants qui partent dans l'hexagone. En plus, avec l'annulation du *numerus clausus*, on est forcément amené à augmenter le nombre d'étudiants, puisque nous sommes des territoires où la densité médicale est très faible. Cela pose d'énormes problèmes pour replacer nos étudiants dans l'hexagone et les suivre. Et puis, comme avantages, on a quand même une augmentation régulière du nombre d'enseignants à l'université, deux à trois postes par année. C'est donc important pour nous de pouvoir augmenter le nombre. Et puis, la mise en place de ce deuxième cycle arrive au moment de la réforme santé et je pense qu'il faudrait qu'on profite de cette réforme santé pour installer ce deuxième cycle.

Diapo suivante Monsieur DAVID. Comment faire pour mettre cette deuxième année ? On a fait beaucoup de progrès. Déjà, la médecine a été novatrice depuis son ouverture, depuis la mise en place de l'amphithéâtre en Martinique puis en Guyane, on a appris à travailler en distanciel avant même le COVID. Cela veut dire que nos étudiants sont habitués alors même qu'on a de très beaux effectifs : autour de 400 étudiants en Guadeloupe, autour de 350 en Martinique et un peu moins en Guyane, entre 100 et 200. On voit qu'on a de gros effectifs et on travaille en distanciel, cela ne pose pas de gros soucis. En plus avec la pandémie, nous sommes vraiment dans la bonne voie. Avec le directeur de la DSIN, nous avons spécialisé ces cours en distanciel et nous avons mis récemment un abonnement Zoom pour l'ensemble des enseignants de l'Université. Actuellement, ils sont sur BigBlueButton, ils ont la visio, ils ont la plate-forme et le cursus de l'Université. Il faut absolument que nous puissions capitaliser sur ce que nous avons fait et continuer à innover. Et puis, c'est vrai que toutes les spécialités n'existent sur nos territoires, mais nous avons la possibilité de conventionner avec d'autres services et d'autres facultés de l'hexagone, et profiter justement de ces cours à distance pour que nos étudiants puissent en bénéficier.

Le problème qui était posé, c'est toujours l'éternel problème : combien d'étudiants en Martinique, combien à Guadeloupe, qu'est-ce qu'on fait, est-ce qu'on met une partie en Guadeloupe et une partie en Martinique ? Cette question ne se pose plus. Il en est de même pour le troisième cycle, la question ne se pose plus. Les étudiants choisissent leur stage sur la Guadeloupe ou la Martinique, et Guyane aussi. Et en fonction de leur lieu de stage, les cours sont donnés par l'enseignant, quel que soit l'endroit où il peut être, soit sur un des deux

territoires, soit à l'hexagone, ou ailleurs. Donc le nombre d'étudiants par département ne se pose plus. Il faudrait qu'on arrête de faire cette comparaison, cette répartition sur les territoires. Et puis, nous avons les cas où il n'y a pas de spécificité sur nos territoires. Nous avons la simulation, c'est l'apprentissage de la médecine par le biais de matériels très sophistiqués, qui vont permettre aux étudiants de commencer les travaux pratiques, même avant d'arriver sur l'humain. Je pense c'est une évolution de la médecine et il me semble que dans les années à venir, les étudiants n'auront pas le droit de passer sur l'humain avant de passer sur la simulation. Je pense que c'est l'avenir.

Diapo suivante, Monsieur DAVID. Je crois que c'est la dernière diapositive. C'est un diaporama présenté par Madame DUFLO, doyenne de la faculté de médecine. Ce diaporama était beaucoup plus complet, j'ai volontairement supprimé un certain nombre de diapositives qui n'étaient pas forcément nécessaires pour le conseil d'administration. On conclut sur la nécessité de mettre en place cette faculté de médecine de plein exercice, avec la boucle du milieu, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année, parce que les deux autres cycles existent. Ce désir profond vient du fait que le nombre d'étudiants a véritablement augmenté avec, pour l'instant, 160 étudiants à placer dans l'hexagone avec une gestion très difficile. Et puis, nous avons les étudiants qui ne peuvent pas accéder à la médecine parce que des problèmes de moyens et on a beaucoup d'étudiants boursiers qui sont freinés par le problème de niveau social. Puis, le simple fait de mettre notre deuxième cycle sur notre territoire permettra facilement aux étudiants de rester. Vous savez que les étudiants prenaient racine en deuxième cycle. Ils n'ont pas de concours, ils n'ont rien, c'est le moment où ils font leur vie, ils choisissent leur moitié, et généralement, la moitié est de l'hexagone ou d'ailleurs, et ils ont tendance à rester dans l'hexagone. Le simple fait de faire un maximum de formations sur nos territoires, tout en sachant que dans le projet pédagogique, on leur laisse la possibilité d'avoir des stages à l'hexagone. Et dans notre internat, il y a un stage, en fonction des spécialités, dans l'hexagone pour qu'ils continuent à se former et voir ce qu'on ne peut pas leur donner, faire les diplômes que nous ne faisons pas aux Antilles, ils peuvent en profiter durant leur séjour dans l'hexagone. Puis pour moi, il y a quelque chose qui est cher pour le Président, c'est l'ouverture de la faculté de médecine à son environnement. Depuis très longtemps, on dit que sur les départements français, nous avons une médecine française de qualité. On a des étudiants de la Caraïbe qui veulent venir chez nous, et malheureusement ils ne peuvent pas toujours s'inscrire parce qu'ils savent qu'ils doivent partir à partir de la 4^{ème} année. Je pense que si demain on a notre faculté de médecine au complet, on va drainer des étudiants de la Caraïbe, et la France va exister dans la Caraïbe et prendra véritablement sa place dans la Caraïbe. C'est un vœu qui est cher au Président et je pense partagé par la doyenne et l'ex-doyen qui est là, et les enseignants et enseignants-chercheurs. Voilà, j'ai fait rapidement cette présentation, en sachant que le point a été porté à l'ordre du jour du conseil d'UFR du 26 novembre et voté à l'unanimité. Docteur CESAIRE, est-ce que tu as d'autres informations à apporter aux collègues, ou ai-je été suffisamment exhaustif ?

Monsieur Raymond CESAIRE, PR, ancien doyen de l'UFR Santé

Non, je n'ai rien à ajouter. C'est extrêmement complet. C'est un dossier que tu portes depuis le départ. Je voulais dire qu'on est prêt à franchir ce guet, c'est vraiment le sentiment que j'ai sur l'ensemble de notre communauté hospitalo-universitaire, des professeurs jusqu'aux étudiants. Et cela engage beaucoup aussi nos jeunes chefs de cliniques et nos futurs enseignants. C'est un projet qui va s'appuyer aussi sur les centres de simulation, celui de Martinique, et celui des îles de Guadeloupe qui va être mis en place. Ce sont deux outils essentiels qui ont vocation régionale pour la formation initiale mais aussi la formation continue des collègues de la Caraïbe. Et puis, les deux directeurs des CHU, de Guadeloupe et de Martinique, soutiennent complètement ce projet qui est vital pour les deux CHU.

Monsieur le Président

Je voulais ajouter aussi que nous avons beaucoup de praticiens hospitaliers qui sont déjà responsables de cours à l'Université à la faculté de médecine, qui coordonnent des diplômes d'université. C'est l'occasion peut-être de les reconnaître et peut-être qu'ils soient des référents au niveau des services pour accueillir nos étudiants, surtout dans les services où il n'y a pas d'universitaires. Voilà, c'est vraiment un lien fort avec les hôpitaux. Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote.

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS

Monsieur le Président, ce ne sera pas une question, mais juste une appréciation. Je suis heureux nos étudiants élus puissent voir aussi cette université qui gagne. Nous avons parlé des IUT qui ont montré un profil et des perspectives extrêmement intéressantes, et là on voit aussi la faculté de médecine qui continue à élargir son offre et à se structurer, c'est ça aussi notre université.

Monsieur le Président

Merci Olivier pour ta remarque.

Monsieur Nicolas PARVIN, Etudiant, Pôle Guadeloupe

Si je puis rebondir en tant qu'élue étudiant, bien sûr que nous voyons cette université qui gagne et nous en sommes fiers. D'ailleurs, nous la portons haut en couleurs à l'étranger et bien sûr nous relayons toutes les informations au niveau de nos camarades.

Monsieur le Président

Merci. Je rappelle pour ceux qui seraient arrivés en retard et que Monsieur PARVIN est en Allemagne en ce moment.

S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

3.d : Évolution de l'UFR Santé Hyacinthe Bastaraud	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

Affaires budgétaires et financières

a) Budget rectificatif n°3

Monsieur le Président

On passe au point suivant, affaires budgétaires et financières. Je vais passer la parole à Monsieur SUBITS.

Monsieur Vincent SUBITS, Directeur des affaires financières (DAF)

Bonjour à tous. On va commencer par le BR3 de 2020. Pour information et comme chaque année, ce BR est purement technique. Le BR3 de 2020 permet en réalité de retirer les dépenses non réalisées des conventions principalement sur 2020 pour les utiliser dès le budget primitif 2021 et ne pas attendre le BR1. Au-delà des reports des conventions, il y a aussi les reports des crédits CVEC pour information. Cette année est un peu particulière, puisque contrairement aux années précédentes, l'impact des reports est conséquent à cause du COVID, puisque sur les conventions par exemple, on reporte plus de 3,5 millions d'euros, ce qui est relativement conséquent. Cela diminue le déficit budgétaire de 4,8 millions d'euros à 200 000 € seulement sur 2020. Cela a aussi un impact sur notre résultat net, puisque celui-ci passe de 160 000 € au BR2 à plus de 2,4 millions après ce BR technique. Du coup, la trésorerie, elle aussi monte (on le verra après dans le budget 2021, c'est plutôt une bonne chose), de plus de 3 millions d'euros sur cette année. Comme chaque année, comme pour chaque BR3, comme c'est un BR purement technique, on ne présente que les tableaux au vote pour information. Je ne sais pas si vous avez des questions particulières sur ce BR3 de 2020 ? Si c'est le cas, je vous écoute. Sinon, on peut passer au vote.

Monsieur le Président

On va passer au vote s'il n'y a pas de questions sur ce premier point des affaires budgétaires et financières. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Frédéric GERARDIN.

Monsieur le Président

Monsieur GERARDIN, vous votez contre ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Oui, comme d'habitude, puisqu'on n'a pas de répartition par pôle du tableau des emplois.

Monsieur le Président

OK, merci beaucoup. Un vote contre et les autres votent pour. On va passer au point suivant, le budget primitif 2021.

4.a : Budget rectificatif n°3	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	1
APPROBATION	Pour	19

b) Budget primitif 2021

Monsieur Vincent SUBITS

C'est bien le budget primitif 2021 (une petite erreur de frappe je pense sur l'ordre du jour, on a déjà voté 2020 depuis longtemps). Pour le budget primitif 2021, comme on vient de le voir dans le BR3 de 2020, il y a énormément de reports de dépenses, ce qui impacte considérablement les différents tableaux de ce budget primitif 2021. On va faire tableau par tableau, mais globalement et pour information – c'est très important de le souligner –, ce n'est pas propre à notre université. La quasi-totalité des universités françaises auront un budget négatif du fait de la COVID en l'occurrence (le rectorat pourra confirmer, Monsieur CRAIPEAU en l'occurrence), puisque cela a été précisé dans une note de la Directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Madame BARTHEZ. Certes, on a un résultat net négatif, fortement négatif (plus de 2 millions d'euros) et on a un résultat budgétaire de moins 7 millions d'euros, ce qui est aussi conséquent. Comme je l'ai dit juste avant, pour la simple et bonne raison qu'une grosse partie des dépenses ont été reportées sur 2021, mais les recettes, elles, ont bien été encaissées sur 2021, et par définition, elles ne sont pas reportées. Seulement, dans le cadre des dépenses pluriannuelles, les dépenses sont sur 2021 et les recettes sont sur les années précédentes. On pourra détailler si vous voulez, avec le CPER, la CVEC et diverses conventions (on ne va pas faire toutes les conventions, puisqu'on a quand même plus de 150 conventions, ce serait très long). Donc, on va faire un travail dans le courant de l'année bien sûr, pour réduire au maximum ce résultat net négatif. Un travail est prévu sur les inventaires, sur les heures complémentaires. On fera un travail sur les recettes (on a déjà commencé avec les commissaires aux comptes). On a aussi un travail en cours sur les formations coûteuses qui seront plus ou moins arrêtées. On a aussi, comme on a dit tout à l'heure, un logiciel de suivi des congés qui va arriver en 2021. Et on attend aussi avec impatience le fruit du Dialogue stratégique de gestion qui nous a pris de nombreuses heures et de nombreux jours de travail ces derniers mois avec le rectorat et le Ministère.

Si on rentre un peu plus dans les détails, pour information et comme l'année dernière, on a reçu une pré-notification du Ministère, on a ouvert l'ensemble des crédits de masse salariale et de fonctionnement indiqués dans cette pré-notification ministérielle. On va commencer par les tableaux avec le Tableau 1 des emplois. Le plafond a légèrement augmenté de +5 par rapport à l'année dernière, puisqu'il est passé de 976 à 978. Les +5, pour information, ce sont cinq postes en médecine, liées à la réforme de santé. Au niveau du Tableau 2, comme on l'a dit, on a un déficit budgétaire conséquent (plus de 6 millions d'euros) qu'on va essayer de le réduire, mais on ne le réduira pas en totalité cette année, puisque beaucoup de dépenses qui n'ont pas eu lieu cette année 2020, seront reportées et auront lieu en 2021. Le Tableau 3 est pour information, comme d'habitude. Le Tableau 4 (équilibre financier), on retrouve les chiffres du tableau n°2, à savoir le solde budgétaire auquel on ajoute le Tableau 5, à savoir l'AMI (Aide à la Mobilité Internationale). Le Tableau 6, les tableaux résumés de ce budget primitif, avec un résultat net (prévisionnel bien sûr) de -2,2 millions d'euros que l'on essaiera de réduire et une capacité d'autofinancement négative de 1,7 millions d'euros. Le point positif, puisque certes on vote un budget négatif, mais il y a des contreparties, à savoir la trésorerie qui est suffisamment conséquente puisqu'elle a augmenté ces quatre dernières années, pour permettre justement d'absorber ces dépenses et aussi bien sûr le fonds de roulement, puisque le fonds de roulement, on le rappelle, est passé en 2016 de 14,5 millions d'euros à 23,6 millions d'euros cette année. Le fonds de roulement et la trésorerie nous permettent d'absorber ces

déficits, sans trop de souci. Après je ne sais pas si vous avez des questions sur ce budget primitif. Si c'est le cas, je vous écoute. Si ce n'est pas le cas, on peut passer au vote.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Frédéric GERARDIN, c'est toujours la même réponse. Le tableau des emplois, j'aurais souhaité qu'il puisse être... D'accord, le formulaire du Ministère est un et unique, mais on pourrait avoir la répartition des emplois par pôle, enfin par territoire. Je pose la question de manière récurrente et je vote non de manière récurrente toujours pour la même raison, c'est-à-dire que, tant qu'on n'a pas de socle de fonctionnement qui soit clairement identifié, ça laisse la porte ouverte à ce qu'on a connu depuis quatre ans ou quatre-cinq ans, à des offensives qu'elles soient politiques internes ou autres, sur la question de la répartition des moyens. Et de mon point de vue, c'est quelque chose qui freine à la fois la construction des dérogations à la loi et aux règles qu'on a fixées en CA et qui embêtent, au sein de chacun des pôles, le dialogue de gestion et le dialogue budgétaire entre le pôle et les composantes pour construire leur projet de développement. Et c'est ce que je regrette. Ce n'est pas tant un fétichisme sur la répartition des emplois que la nécessité d'avoir un socle clair qui permette de construire des projets de développement, y compris l'évolution des critères, si nécessaire, au niveau du CA.

Monsieur le Président

C'est vrai que ce sont des questions récurrentes. Vous avez raison, vous avez entièrement raison, mais la mise en application, c'est autre chose. Vous êtes au CT et au CA, et vous voyez les difficultés. Dès qu'on parle de répartition des moyens, le problème commence à devenir difficile.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Oui, j'en conviens Monsieur le Président, mais c'est précisément parce qu'on n'arrive pas à stabiliser ce socle de fonctionnement qui permettrait, à mon avis, d'apaiser le dialogue de gestion.

Monsieur le Président

Peut-être que cela va apaiser le dialogue de gestion, mais cela ne va pas apaiser le fonctionnement au niveau des pôles. C'est l'enjeu. L'idée est d'arriver à faire des opérations en regardant la sérénité au niveau des pôles et aussi au niveau des différentes instances de l'université. C'est ce que j'essaie de faire, mais c'est sûr que ça prend du temps. Ça prend du temps, mais on y arrivera certainement, on y arrivera progressivement. À part cette question, est-ce qu'il y en a d'autres ? S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote. Sur le budget primitif de 2021, qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Monsieur GERARDIN a voté contre, je crois.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Oui, je vote contre, je confirme.

Monsieur le Président

Voilà, c'est ça. Merci beaucoup. On va passer au point suivant, tarifs des missions. Ce sont les mêmes tarifs de l'année dernière mais on les vote chaque année.

4.b : Budget primitif 2021	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	1
APPROBATION	Pour	19

4.c Tarifs des missions

Monsieur Vincent SUBITS, DAF

Exactement. Ce sont des tarifs pour les agents en mission (de l'Université). Effectivement, on les vote une fois par an comme chaque et ce sont exactement les mêmes tarifs que l'année dernière. Pour information, la nuitée d'hôtel à 140 € maximum à Paris, et les repas uniquement à Paris à 22 €, sinon à 17 € comme la législation le prévoit. On peut passer au vote je pense, s'il n'y a pas d'autre commentaire.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas de questions. C'est la même chose que l'année dernière. S'il n'y a pas de question, parce que c'est la même chose que l'année dernière, on avait voté, c'était le même CA. S'il n'y a pas de question particulière, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci.

4.c : Tarifs des missions	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

d) Frais de répartition des frais de gestion DU

Monsieur le Président

Le point suivant est la répartition des frais de gestion sur les DU. Cela a déjà été voté. Je vous ai prévenu en début de séance que ça remplace la répartition des aides sociales du FSDIE. Monsieur SUBITS.

Monsieur Vincent SUBITS, DAF

Exactement. C'est vrai qu'historiquement parlant, on votait la part sociale de la CVEC (en l'occurrence le FSDIE) au BR1. Mais, devant la situation très difficile des étudiants, liée principalement au COVID, on a décidé de la faire dès le budget primitif pour permettre aux deux pôles et à la CASE (Cellule d'Aide Spécifique pour les Étudiants) d'avoir des crédits dès janvier pour fonctionner et vraiment aider les étudiants en difficulté. C'est pour ça qu'on le vote dès le budget primitif et qu'on n'attend pas le BR1 pour le mettre en place, et pour mettre en place les aides aux étudiants puisque je pense que les étudiants ont besoin d'aide tout au long de l'année et ne peuvent pas forcément attendre quatre, cinq, six mois pour recevoir des aides.

Le montant initial, qui sera du coup abondé au BR1, est de 37 000 €, dont 15 000 € pour la CASE (Cellule d'Aide Spécifique pour les Étudiants) qui est en central. En Guadeloupe, on aurait 12 800 € et en Martinique 9 200 €. Pour information, puisque je pense que la question va venir, la répartition a été faite entre la Guadeloupe et la Martinique sur les étudiants réels physiquement présents, qui ont payé leur inscription au 30 octobre. En Guadeloupe, il y avait 58,14 % des étudiants et en Martinique 41,86 % des étudiants. C'est arrondi bien sûr, vous l'aurez compris, mais c'est cette répartition qui est a été prise en compte.

S'il y a des questions, je vous écoute, sinon on pourra passer au vote.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas de question, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Bien, merci. On passe au point suivant qui sont les droits d'inscription des diplômés d'université de médecine.

4.d : Répartition de la part sociale du FSDIE	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

e) Droits d'inscription des DU de médecine

Monsieur le Président

Chaque diplôme a un coût différent, mais c'est logique parce que ce n'est pas le même travail pour les diplômés. Ce sont les tarifs que je crois qu'on avait votés l'année dernière, à peu près les mêmes. S'il y a des questions sur les tarifs, je ne sais pas si le doyen CESAIRE est encore là, je ne suis pas sûr qu'il soit là parce qu'il m'avait dit qu'il allait s'absenter.

Monsieur Vincent SUBITS, DAF

C'est quelque chose qu'on doit de voter chaque année. Pour information, ce sera au prochain CA pour la formation continue. Là, diplômés universitaires de la médecine uniquement. S'il n'y a pas de question, on va passer au vote.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas de question, pareil, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup, on va passer aux prix.

4.e : Droits d'inscription des DU de médecine	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

f) Prix « cadeaux » pour les futurs lauréats de l'édition 2021 Ma thèse en 180 secondes

Monsieur SUBITS, DAF

Le dernier point, c'est Monsieur DAVID.

Monsieur le Président

Monsieur DAVID, vous pouvez prendre la parole ?

Monsieur DAVID, DDRAI

Ma thèse en 180 secondes, c'est un concours auquel l'établissement participe depuis maintenant deux éditions. La première avait eu lieu en 2019 sur le campus de Fouillole, et la deuxième, l'année dernière, sur le campus de Schœlcher. Et l'idée était de permettre aux doctorants de présenter leur thèse en trois minutes chrono devant un public profane, de montrer ainsi l'attractivité de la recherche universitaire locale et d'intéresser le grand public au sujet des recherches de nos doctorants. Cette année, l'organisateur national a maintenu l'édition et nous vous proposons d'offrir des prix « cadeaux » aux deux lauréats, le prix du jury et le prix du public, à savoir un ordinateur portable qui servira à ces doctorants pour leurs recherches. L'objet du vote est de nous autoriser à leur donner un ordinateur qui ne sera pas suivi en inventaire par l'établissement.

Monsieur le Président

Voilà, c'est un cadeau. Est-ce que vous avez des objections, des questions, des remarques ? S'il n'y a pas de remarque sur les prix « cadeaux ». Je rappelle que l'année dernière, on avait fait la même chose, en 2019 c'était la même chose.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Bien, merci beaucoup. On va passer aux ressources humaines.

4.f : Prix « cadeaux » Ma thèse en 180 secondes	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

5. Ressources humaines

a) Correction du calendrier de fermeture de l'établissement

Monsieur le Président

La correction du tableau de calendrier de fermeture de l'établissement. Je rappelle que les congés ne sont pas les mêmes sur les deux territoires. En Martinique, ils n'ont pas le mercredi mi-carême, ils n'ont pas la mi-carême, et en Guadeloupe, la mi-carême est un jour chômé. Pour compenser en Martinique, ils demandent le 18 février et je me suis dit pourquoi ne pas fermer l'établissement à mi-carême complètement, parce que quand il y a mi-carême en Guadeloupe, l'établissement est fermé en Guadeloupe et fonctionne en Martinique. Cela veut dire qu'il faut quand même une veille administrative en central au cas où il y aurait des remontées du pôle Martinique parce qu'il fonctionne le jour de mi-carême. L'idée serait de fermer l'établissement entièrement pour ce jour-là, en Guadeloupe et en Martinique. La mi-carême tombe le 11 mars je crois et certains collègues en Martinique demandaient le 18 février.

S'il y a des questions et des remarques. Je propose que mi-carême soit un jour férié pour les deux territoires pour que l'établissement soit fermé en même temps. Est-ce qu'il y a des questions ? Madame AURELIA, on ne vous entend pas, votre micro est fermé Madame AURELIA.

Madame Dominique AURELIA-TOTO, Vice-présidente déléguée aux relations internationales

Je voudrais savoir si vous modifiez la rentrée de janvier justement à cause de la crise sanitaire, janvier 2021 je veux dire ? Puisque les universités ouvrent à partir du 20 janvier, est-ce qu'il y a une modification pour nous ? Je pense que le début des CM, c'est le 11 janvier. Est-ce que vous avez l'intention de modifier ce calendrier de rentrée ?

Monsieur le Président

En ce qui nous concerne, il n'y a pas de changement. On ne modifie pas le calendrier.

Madame Dominique AURELIA-TOTO, Vice-présidente déléguée aux relations internationales

D'accord, très bien, merci.

Monsieur le Président

Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de questions, on va voter pour que mi-carême soit un jour férié pour les deux territoires. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Je m'abstiens.

Monsieur le Président

Monsieur GERARDIN s'abstient. Donc, les autres votent pour. L'établissement sera fermé à la mi-carême.

5.a : Correction du calendrier de fermeture de l'établissement	Nombre de votants	20
Avec la fermeture de l'établissement pour la mi-carême.	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

b) Campagne d'emploi du 2nd degré

Monsieur le Président

Point suivant, campagne d'emploi du second degré, je vais passer la parole à Madame BERTO GAL.

Madame Gladys BERTO GAL, Directrice des Ressources Humaines adjointe

Bonjour à tous. Il s'agit de la campagne de recrutement des enseignants du second degré. Concernant cette campagne, nous avons quatre emplois qui sont proposés, un emploi à l'UFR STAPS, un emploi du second degré à l'UFR SJE, un emploi à l'UFR SEN et un emploi à l'INSPE Guadeloupe. Voilà pour les emplois qui ont été demandés pour la première campagne du second degré.

Monsieur le Président

Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de questions, on peut passer au vote.

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS, Pôle Martinique

Monsieur le Président, j'ai une question. Là on parle de la campagne d'emploi du second degré. Nous abordons les demandes qui sont faites au niveau de la Guadeloupe et je sais qu'il y en a deux autres qui concernent la Martinique. En termes de timing, est-ce qu'il y aurait – ma question s'adresse peut-être à Madame BERTO GAL – des difficultés pratiques, est-ce qu'il y aurait des inconvénients à ce que ça ne se fasse pas en même temps pour la Guadeloupe et pour la Martinique, notamment en termes d'enseignants devant des étudiants pour suivre les plannings prévus par les composantes ?

Monsieur le Président

Je peux répondre, il n'y a pas de souci. Il faut savoir que les documents ne sont pas passés au niveau de la Martinique et une deuxième se fera autour de février. Du coup, il n'y aura pas de problème parce que tous ces recrutements sont pour le 1^{er} septembre 2021, si je ne me trompe pas. On a donc le temps, cela ne pose pas de problème. Mais j'espère que le pôle fera le job, parce qu'à partir de janvier, c'est fini et il ne faudra pas que les collègues me disent c'est la carrière des enseignants pour le pôle Martinique, parce qu'en Guadeloupe c'est fait. Je l'ai dit au CT la dernière fois que je ne ferai plus. Là je dis qu'il y a une campagne en février, que les collègues se mettent au travail en Martinique. Voilà Olivier, j'ai répondu à ta question.

On va passer au point suivant, recrutement et renouvellement des ANT (Agents non titulaires). Madame BERTO GAL, prenez la parole. Excusez-moi, on n'a pas voté sur la campagne du second degré. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Frédéric GERARDIN ne prend pas part au vote.

Monsieur le Président

Monsieur GERARDIN ne prend pas part au vote.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Le motif est le délai de transmission des documents et le passage dans les instances que vous avez évoquées.

Monsieur le Président

Oui Monsieur GERARDIN, je vous prie de m'excuser, il y a eu un petit oubli.

Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup. Il y a une abstention, Monsieur GERARDIN, non, ne prend pas part au vote, c'est ça.

5.b : Campagne d'emploi du 2 nd degré	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

c)

Recrutement/renouvellement des BIATSS

Monsieur le Président

Recrutement et renouvellement des agents non titulaires. Madame BERTO GAL, je vous laisse la parole.

Madame Gladys BERTO GAL, Directrice des Ressources Humaines adjointe (DRHA)

Il s'agit du renouvellement des agents contractuels, les agents non titulaires de l'établissement, à compter du 1^{er} janvier 2021, et du renouvellement des contrats en cours lorsque cela est possible et nécessaire. Concernant les demandes de renouvellement, nous avons un premier tableau pour le pôle Guadeloupe et un second tableau pour le recrutement. Pour le pôle Martinique, nous avons ces mêmes tableaux et pour les services transversaux également.

Monsieur le Président

Je rappelle que le CT a donné son avis favorable sur le renouvellement et le recrutement.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Non, le CT a donné un avis réputé.

Monsieur le Président

Oui, voilà. S'il y a des questions et des remarques pour le renouvellement et le recrutement des agents non titulaires. S'il n'y a pas de questions ou de remarques, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Pour le même motif, Frédéric GERARDIN ne prend pas part au vote.

Monsieur le Président

Monsieur GERARDIN ne prend pas part au vote. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup. J'avais dit que la campagne de recrutement des BIATSS est reportée à janvier, il n'est pas trop tard, on est dans le timing.

5.c : Recrutement/renouvellement des ANT	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	19

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS, Pôle Martinique

Monsieur le Président (Olivier PORTECOP), les demandes de passage du corps de AENES à ITRF ne sont pas à étudier aujourd'hui dans le tableau. Est-ce qu'il est prévu de les aborder prochainement ?

Monsieur le Président

Ce n'est pas abordé aujourd'hui, ce sera abordé dans d'autres instances.

Madame Gladys BERTO GAL, DRH-A

Oui, ces points seront abordés au prochain CT et présentés au prochain CA.

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS, Pôle Martinique

Très bien, merci pour cette précision.

Madame Gladys BERTO GAL, DRH-A

Merci.

6. Affaires pédagogiques

a) Cadrage relatif à l'accréditation des formations de l'UA

Monsieur le Président

Le point suivant, affaires pédagogiques. Vous savez que nous avons l'accréditation. Il n'y a que deux ans, nous faisons partie de la vague B et nous avons pris une année de retard. Nous sommes en train de refaire cette accréditation cette année, une année difficile parce que c'est l'année de l'auto-évaluation de l'établissement. Une année extrêmement difficile, cette auto-évaluation prend beaucoup de temps, mobilise beaucoup de personnes, en central mais aussi au niveau des composants et des différents services. Et en même temps, arrive l'accréditation qu'on est obligé de faire parce que nous sommes de la vague B. Si on reporte, on va se retrouver comme la première fois quand j'ai commencé ma mandature, on va reporter chaque année et on ne sera pas dans notre vague habituelle. Il faut donc qu'on rentre dans les rangs et qu'on fasse notre évaluation. C'est vrai qu'il n'y a que deux ans et on est en train d'expérimenter aussi les formations que nous avons mises en place. Ce n'est peut-être pas assez, mais c'est suffisant parce qu'il y a quelques anomalies qui sont faciles à mettre en évidence.

Donc, nous allons faire cette accréditation parce qu'il faudrait que les formations soient sur Parcoursup en décembre 2021, pour que les étudiants rentrent avec une nouvelle carte de formations en septembre 2022. Cette nouvelle carte de formations tiendra compte d'un certain nombre d'éléments. Premièrement, on voudrait qu'il y ait une équité de formations pour les étudiants des deux territoires. Nous sommes dans une même université et tout ce qui pourrait se faire en distanciel entre les deux territoires, il faut le faire. Je rappelle aussi que nous avons pris l'habitude de travailler à distance et maintenant la distance n'est plus un problème pour nous. Une formation effectuée en Martinique, les étudiants de Guadeloupe peuvent la prendre, et il en est de même pour ceux qui sont en Martinique de prendre des formations sans difficulté. D'ailleurs, nous avons commencé cette année par des masters qui sont sur les deux territoires et cela ne pose pas de problème. Les étudiants bénéficiaient des masters. C'était un vœu du Président, que nos étudiants puissent bénéficier de toutes les formations s'ils le souhaitent, sans avoir à se déplacer, c'est ça l'avantage, sans avoir à se déplacer. Il en est de même pour les enseignants, avec une équipe en partie en Martinique et en partie en Guadeloupe, et les équipes peuvent continuer à fonctionner sans avoir à prendre l'avion, ils peuvent rester sur place. Le directeur de la DSIN va compléter tout à l'heure, durant le confinement, l'établissement (je remercie le Directeur de la DSIN) a répondu à un appel à projets FTAP (Fonds de Transformation de l'Action Publique) et nous avons gagné cet appel à projets pour une somme de 1,5 millions. L'idée est de mettre sur les deux territoires des salles connectées pour que les étudiants puissent se connecter facilement et suivre les cours d'un pôle à l'autre. Il en est de même pour les enseignants qui n'auront pas à se déplacer parce que c'est du matériel très sophistiqué, très sensible mais très sophistiqué, très fiable. J'avoue qu'en termes de qualité d'image, c'est extraordinaire, on voit même les plis des mains quand vous écrivez, tellement c'est fiable et pointu.

Donc, on va continuer à faire ces enseignements en distanciel, un bon nombre de masters, et peut-être les licences 3, parce qu'au fur et à mesure il y a un écrémage, beaucoup d'étudiants arrivent en L1, puis une diminution en L2, puis encore en L3. On peut faire des parcours aussi en distanciel, ce qui permettra aux étudiants de bénéficier de l'ensemble des formations tout en restant chacun chez soi.

Et puis, une chose que je n'ai pas pu faire quand j'ai fait la première accréditation, je n'ai pas pu évaluer vraiment les formations. Les collègues ont apporté des formations et je n'avais pas suffisamment d'éléments pour dire si telle formation est importante pour le territoire ou pas. Un travail a été fait sur les formations qui étaient ouvertes, par le contrôleur de gestion, par rapport au nombre d'étudiants par formation et la couverture pédagogique. On s'était rendu compte pour l'accréditation passée, que les mêmes équipes pédagogiques se retrouvaient sur plusieurs formations alors même qu'ils étaient au maximum de leur service. Du coup, les heures complémentaires étaient multipliées par deux tout simplement parce que les enseignants émergeaient dans plusieurs formations, et le Ministère, en face de chaque formation une équipe pédagogique, naturellement accréditait. Maintenant on sait que s'il y a une équipe pédagogique, on saura si cette équipe pédagogique ne peut plus aller au-delà de son service, et du coup ces formations devront soit être réalisées à distance, soit être fermées si les formations ne sont pas porteuses pour le territoire, et surtout s'il y a un nombre limité d'étudiants.

On va donc baser notre accréditation sur ces éléments. Cela veut dire une modernisation de notre formation, avec les outils que nous avons actuellement, une égalité entre les étudiants des deux territoires et puis la fermeture des enseignements et des formations qui ne font pas recette sur notre territoire. Voilà les points forts de cette nouvelle accréditation. Bien évidemment, c'est une première lettre de cadrage, mais il est possible que je fasse un courrier plus précis ultérieurement, tout en sachant qu'on va prendre ce point suffisamment tôt et qu'une démarche sera effectuée entre les deux territoires et les mêmes composantes des deux territoires, voir ce qu'on peut mettre en commun, parce que quand on a deux facultés de droit et d'économie, il faudrait qu'on sache ce qu'on peut mettre en commun. Quand on a le DSI en Martinique qui est le pendant de SEN en Guadeloupe, qu'est-ce qu'on peut mettre en commun, quelles sont les formations qu'on peut mettre en commun. On peut faire ce jeu et faire le travail avec les deux responsables de composantes à peu près identiques. Il faut que les formations soient co-construites par les deux composantes, des formations innovantes, qui prennent aussi en considération les moyens modernes que nous avons à notre disposition. Il n'est pas question actuellement qu'on fasse toutes les formations en présentiel. Il faudrait qu'on arrête cela. Il faudrait que pour chaque formation, il y ait un minimum de cours en distanciel. Ce matin, on a parlé de place et de surface, cela peut permettre de gérer un certain nombre de soucis. Par exemple, quand il n'y a pas assez de place dans un amphithéâtre, si certains étudiants restent à domicile et ont leurs cours à distance, je pense cela peut aider à fonctionner différemment. Voilà, c'est ce premier courrier que j'enverrai à l'ensemble des responsables une fois que vous aurez validé, si vous validez. Cela va être le point de départ de notre accréditation. Est-ce qu'il y a des questions ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Martinique

J'ai une remarque. Simplement pour sensibiliser ou alerter mes collègues administrateurs, mais aussi Monsieur SABIN et Monsieur CRAIPEAU qui représentent les rectorats, sur la nécessité de réfléchir aussi très tôt dans la co-construction de l'accréditation, comme Parcoursup est territorialisé par région académique, à réfléchir aussi à l'implémentation des diplômes qui seront mutualisés sur les deux sites, les deux plates-formes de Parcoursup, de telle sorte à permettre la mise en œuvre opérationnelle des résultantes de l'accréditation.

Monsieur le Président

Merci GERARDIN. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur cette lettre de cadrage ?

Monsieur GERARDIN, BIATSS, Pôle Martinique

Cela veut dire qu'il faut informer à un moment donné les services académiques d'information et d'orientation de la procédure, puisque ce sont eux qui mettent en œuvre Parcoursup sur les zones académiques respectives.

Monsieur le Président

D'accord. Quelqu'un qui voulait prendre la parole, je ne sais pas qui.

Monsieur Christophe ROOS, Pr, Pôle Martinique

Oui, Christophe ROOS si possible Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Monsieur ROOS, allez-y.

Monsieur Christophe ROOS, Pr, Pôle Martinique

Merci Monsieur le Président. Je voudrais ici témoigner que ça fonctionne et je voulais saluer les premières actions qui ont été menées pour faire en sorte que certaines formations existent simultanément sur les deux sites, notamment au niveau du DSI en Martinique et SEN en Guadeloupe. Les étudiants sont demandeurs et je pense que cela permet aux étudiants aussi de limiter leurs coûts d'études. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas obligés de se déplacer d'une île sur une autre, et d'un point de vue budgétaire tout simplement pour les étudiants, ça représente un intérêt non négligeable. La deuxième chose que je voulais dire, le frein qu'il peut y avoir, c'est simplement qu'il faut réussir à convaincre les collègues que c'est une bonne solution, que c'est un train absolument à prendre et qu'on a les moyens (on l'a déjà prouvé). Si on ne prend pas ce train-là, si on n'est pas capable de le prendre, d'autres vont le prendre à notre place et on sera à la traîne. C'est un cap que vous avez tracé et qu'il faut poursuivre, amplifier à mon avis, et ça fera grandir notre université. Voilà Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur ROOS. Monsieur PORTECOP Olivier, est-ce que tu veux prendre la parole pour donner quelques précisions ?

Monsieur olivier PORTECOP, BIATSS, Pôle Martinique

Merci Monsieur le Président. Effectivement, notre université est aujourd'hui lauréate du fonds de transformation de l'action publique. Qu'est-ce que c'est ? C'est un fonds mis en œuvre par l'État pour accompagner les actions de modernisation de ses rapports avec les usagers de manière générale, de sa transformation souvent avec le numérique. Nous avons été en compétition avec l'ensemble des Ministères. Nous sommes quelque part allés en candidat libre. Et je remercie notamment deux personnes, à savoir le Président JANKY et Raïssa GABOURG qui est parmi nous, pour avoir passé le grand oral qui nous a permis de remporter ce challenge, puisque comme vous l'avez compris, nous étions en compétition avec la Délégation Générale à l'Armement, avec Bercy, avec plusieurs ministères sur de grands projets qui mêlaient autant de l'intelligence artificielle que de la cartographie ou autres. Nous avons eu la chance de pouvoir faire valoir le fait que nous étions un terrain idéal d'expérimentation de technologies qui, en réalité, nous amènent à pouvoir capitaliser le meilleur du présentiel et du distanciel. Il est vrai que, nous le voyons aujourd'hui, nous travaillons en conseil d'administration sans les contraintes du physique, mais on sait aussi que le présentiel apporte de la chaleur, apporte un certain nombre d'ingrédients de qualité dont il est difficile de pouvoir se passer. Allier les deux est pour nous, université répartie sur deux territoires et qui a l'ambition de continuer à rayonner, un atout que nous comptons bien mettre en œuvre sur la base de ces premières sommes que vous avez évoquées, qui nous permettrons d'en engranger d'autres dans la mesure du possible pour aller assez loin dans cette transformation numérique, de façon à ce que, ce que nous vivons de façon un peu subie avec le COVID soit capitalisé et quelque part soit rajouté aux différents points forts que nous avons et qui nous permettent de revoir les contraintes que nous avons. D'ailleurs, le titre de notre dossier était « Mettre fin aux handicaps liés à l'insularité grâce à l'intelligence artificielle », qui elle-même est introduite dans ces équipements qui permettent des réalisations audio-visuelles de grande qualité, sans pour autant avoir un studio où vous avez deux, trois ou quatre personnes qui filment, qui montent, etc. Nous aurons l'occasion de vous montrer tout cela le moment venu, mais retenez bien qu'à l'échelle nationale, ce jury composé de la Vice-présidente de la Banque Publique d'Investissement, du CEO de Deezer ou du Président du conseil d'administration de Safran, ont jugé que notre approche était aussi bien pertinente sur le plan technique que stratégique et dans l'offre de services à nos populations. Nous en sommes extrêmement honorés et je serai heureux de pouvoir assez régulièrement vous faire part des avancées qui pourront avoir lieu dès l'année prochaine.

Monsieur le Président

Merci Olivier pour cette approche supplémentaire, ces informations apportées aux collègues.

Est-ce que vous avez des questions sur ce cadrage relatif à l'accréditation ? S'il n'y a pas de remarques, on va peut-être voter sur cette lettre de cadrage. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

6.a: Cadrage relatif à l'accréditation des formations de l'UA	Nombre de votants	20
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	20

7. Questions diverses

Monsieur le Président

On a deux questions diverses, la question relative aux bourses doctorales. Madame KECLARD, je crois que c'est toi qui avais posé la question. Est-ce que tu peux préciser la question ?

Madame Lisiane KECLARD, Personnalité extérieure, Pôle Guadeloupe

Oui. Mon souci est le suivant, sur les bourses doctorales, les dossiers sont en général récupérés en septembre, et la date limite pour les déposer, autant je me rappelle, c'est à mi-novembre. Ensuite ils partent en région, les étudiants ont les résultats en janvier. Les conventions sont signées en général février, voire plus tard, et l'argent arrive aux étudiants encore plus tard. Cela nous pose problème pour prendre les étudiants en thèse, parce qu'il est prévu qu'elle soit faite sur une année, et là il y a pratiquement trois-quarts d'une année qui est déjà entamé quand ils sont enfin payés. C'est un problème qui se pose chaque année et qu'il faudrait vraiment qu'on réfléchisse à mettre en place un agenda qui soit plus favorable aux étudiants. Parce que quand vous recevez un étudiant depuis mai-juin, qui veut faire une thèse dans un laboratoire et qui ne peut être payé... D'ailleurs, ce n'est pas seulement la paie, car nos organismes n'assurent pas les étudiants tant que la convention n'est pas signée et donc ils ne peuvent pas venir dans les laboratoires, même si on veut anticiper. C'est vraiment une question importante à mon avis pour le recrutement de thésards.

La deuxième question aussi au niveau des bourses doctorales, c'est très bien, la région a augmenté le montant de ces bourses, et la région finance à 85 %, et nous, organisme, on amène les 15 % ou bien on trouve des structures privées qui amènent les 15 %, mais ce sont des sommes chaque fois un peu plus importantes qu'on doit trouver. Et là aussi, il faudrait peut-être réfléchir sur ces montages financiers. Voilà, c'était un peu ça mes questions.

Monsieur le Président

Pour la première question, il est vrai que beaucoup de retard est pris au niveau de la région. La Vice-présidente de la région est là et pourrait apporter quelques précisions. Puis pour la deuxième question, peut-être effectivement il faut qu'on réfléchisse.

Madame Lisiane KECLARD

Président, je ne mets pas forcément en cause la Région. Je pense que nous aussi, il faudrait peut-être qu'on anticipe sur notre calendrier.

Madame Marie-Luce PENCHARD, Représentante de la Région Guadeloupe

Je voudrais intervenir Président.

Monsieur le Président

Oui, Madame PENCHARD.

Madame Marie-Luce PENCHARD, Représentante de la Région Guadeloupe

Je voudrais intervenir parce que moi aussi j'ai été interpellée et je me suis rapprochée des services. Effectivement, la Région m'a répondu que tant qu'ils n'ont pas ces listes, ils ne peuvent pas saisir la commission permanente. Et donc, je ne sais pas qui doit intervenir en premier, parce qu'il faut effectivement qu'on ait l'ensemble des listes arrêtées par l'Université pour décider des bourses et faire délibérer la commission permanente. J'avais fait un point début novembre à ce sujet, Président, et on m'avait dit que, comme vous venez de dire, ce n'est pas avant la mi-novembre. Je vais relancer pour savoir si on a toutes les listes arrêtées par l'Université concernant les étudiants retenus pour ces thèses doctorales, de manière à leur permettre d'avoir la bourse.

Monsieur le Président

D'accord. Je vais passer la parole à Monsieur GEOFFROY.

Monsieur Michel GEOFFROY, Pr, Vice-président du Conseil d'administration

Merci Président. Je vais juste préciser qu'on a quand même une contrainte en termes de calendrier puisque les examens ont lieu en fin d'année pour le deuxième semestre de master et l'attribution des bourses d'établissement (et aussi les bourses des collectivités) dépend des classements et des mentions des étudiants. Donc, si on n'a pas les résultats de l'année, du deuxième semestre en particulier mais de l'année aussi, c'est compliqué de faire des classements sans avoir les éléments pour classer. C'est important qu'on ait des étudiants pour l'année de master de 2^{ème} année, mais aussi dans le master dans sa globalité. Et ils sont en stage en général jusqu'à juin pour les masters 2. Donc, on ne peut pas démarrer le processus de toute façon tellement plus tôt. Après, on peut certainement accélérer les choses et trouver des mécanismes pour que ça aille plus vite, mais

de toute façon, on ne peut pas démarrer avant d'avoir les résultats des étudiants. C'est une contrainte quand même assez contraignante et incompressible.

Monsieur le Président

On démarre en septembre.

Monsieur Michel GEOFFROY

On fait nos commissions d'attribution des bourses dès fin juin, juillet. Là, on a maintenu cette date l'année universitaire précédente malgré la COVID, alors que certains masters n'avaient leur soutenance qu'en septembre. Ces étudiants ont été exclus de fait du circuit parce qu'on a des commissions en juin et juillet, pour que les étudiants puissent commencer en septembre, mais c'étaient les bourses principalement d'établissement et pas les bourses données par la CPA.

Monsieur le Président

L'idée, c'est essayer de voir si on peut améliorer le circuit entre tous les maillons et voir lequel est le plus faible, lequel on peut fortifier.

Madame Lisiane KECLARD, Personnalité extérieure, Pôle Guadeloupe

Surtout que ça demande aux étudiants souvent de prendre une quatrième inscription en thèse parce qu'ils ont commencé bien plus tard leur thèse.

Monsieur le Président

C'est vrai.

Madame Lisiane KECLARD, Personnalité extérieure, Pôle Guadeloupe

Il faut qu'on fasse attention. On n'aura que des thèses à quatre ans si on continue comme ça.

Monsieur le Président

OK, on va essayer de travailler sur le process et voir comment on peut gagner du temps. Et pour le deuxième point, c'est ce qui était prévu pour l'instant, 85 % est le montant payé et les organismes prennent en charge les 15 %. Tu proposes quoi Lisiane ?

Madame Lisiane KECLARD, Personnalité extérieure, Pôle Guadeloupe

Je pense qu'on ne peut pas continuer. J'ai regardé ce que nous organisons il y a deux ou trois ans, on devait emmener 1 200 € par an et c'est 1 400 € cette année. Ça augmente progressivement et nos budgets n'augmentent pas en tant qu'organisme. Il faut aussi penser à cela au niveau de l'Université... Notre budget a tendance à diminuer au niveau de l'université et les 15 % augmentent. Quand on diminue les budgets, c'est aussi peut-être un étudiant en moins ce qu'on aura, et donc il faut qu'on pense aussi un peu à tout ça.

Monsieur le Président

OK, ce sont deux questions qui méritent une vraie discussion pour la suite, le process qu'on pourrait essayer d'améliorer et le financement, comment ne pas trop presser les organismes. OK, bien compris.

Il y avait une autre question diverse, je crois que c'est Monsieur GERARDIN qui l'avait posée, sur la gestion des congés. Je vais donner la parole à Monsieur MOLINIE.

Monsieur Jack MOLINIE, Vice-président délégué à la répartition des moyens

Bonjour à tous. L'établissement s'est lancé dans la recherche de meilleures solutions pour la gestion des congés. Avec la DSIN et le service RH, on a exploré les différentes possibilités qui nous étaient offertes. On a surtout regardé celles qui consistaient à trouver un logiciel qui puisse être compatible ou déjà utilisé par d'autres universités dans l'hexagone. Nous avons trouvé dernièrement le logiciel qui convient et on devrait être à pied d'œuvre. Avec les difficultés de fin d'exercice et tout ça, on a pris un peu de retard, mais on devrait être à pied d'œuvre je pense dès le début d'année pour proposer aux différents services de l'établissement une gestion qui ne soit pas, comment on va dire, archaïque, des congés comme on les a actuellement. Puisque maintenant, les gens retapent toute une série de documents par papier qui arrivent, cette gestion archaïque ne correspond pas au 20^{ème} siècle, mais au 19^{ème}. Il faut vraiment qu'on fasse un gap et qu'on change de niveau, et qu'on améliore la gestion des congés.

Toutefois, on a deux gros problèmes. La remontée des congés de maladie, on rappelle que ces remontées de congé de maladie doivent se faire en central. Il y a trop d'éléments parce qu'ils sont confidentiels, qui sont au su de personnes qui ne devraient pas voir ces éléments, comme dans les services ou même comme dans les pôles. On rappelle que la gestion des congés de maladie se fait en central pour des raisons de confidentialité. Il faut vraiment que ce soit une personne et qu'on sache exactement à qui on adresse ces congés. Pour l'instant, on reçoit des fois des services, des scans et les services gardent les éléments qu'ils ne devraient pas garder dans leurs pièces. On ne reçoit des fois pas du tout, mais juste comme quoi la personne en congé de maladie. Bref, ce traitement, là aussi, ne va pas. Il faut qu'on recadre les services et qu'on refasse une information personnelle pour leur dire que les pièces liées aux congés maladie doivent être adressées au service RH de l'université, et pas aux services où ils travaillent, ni aux composantes ni aux pôles. Voilà un peu ce que je voulais préciser là-dessus. Il faut vraiment qu'on cadre ça, parce qu'il y a un risque, si quelqu'un porte plainte comme quoi sa situation médicale est au su de tout le monde dans l'établissement, ça pose un vrai problème. Voilà, s'il y a des questions supplémentaires ?

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Merci Monsieur MOLINIE. C'est ce que je voulais mettre en avant et je suis satisfait de la réponse. J'aurais daté ça plutôt du début de manufacture au 16^{ème} siècle en Grande-Bretagne, avec la loi sur les pauvres, en termes de suivi individuel, plutôt que le 19^{ème} siècle.

Monsieur le Président

Bon, on voit bien qu'il y a encore beaucoup à faire. On a commencé et il faut continuer tout ce qui a été fait. Ce logiciel nous permettra peut-être de mieux suivre les congés et peut-être de répondre aux différentes questions telles que posées aujourd'hui par Monsieur GERARDIN. C'est vrai que cette année, nous avons acheté beaucoup de logiciels dans le but de professionnaliser les fonctions et faire en sorte que nous puissions travailler avec des chiffres réels. Je me rappelle très bien que Madame PENCHARD avait parlé en début de ma mandature de tableaux de bord et on arrive vraiment actuellement à avoir des chiffres presque à la demande, comme Madame PENCHARD le demandait, et répondre aux questions de l'Université. Mais, on n'y est pas complètement, on y arrivera d'ici un an ou deux, à avoir des vrais chiffres, avoir les tableaux de bord. Les administratifs sont en place et y travaillent justement pour améliorer véritablement le fonctionnement de l'université.

Voilà, je pense qu'on est arrivés au bout de ce conseil d'administration. Je vous remercie tous d'être là et d'avoir participé activement à la tenue de ce conseil d'administration, conseil particulièrement important parce qu'on votait le budget primitif, et important pour moi aussi car c'est le dernier conseil de l'année. L'année prochaine, on va fonctionner différemment. On ne va plus fonctionner en urgence. Les urgences existent à l'hôpital, mais pas à l'université, donc on ne va plus fonctionner avec les urgences. Pour les documents qui ne seront pas vus et qui vont arriver en retard, exceptionnellement je vous demanderai votre accord, mais je pense que ces points vont être purement et simplement reportés ou annulés parce que je ne peux plus fonctionner comme ça. On a reçu les documents de conseil hier et il n'est pas possible de demander au personnel de travailler sur des documents qui sont arrivés hier. Ce n'est pas possible.

Voilà, merci beaucoup. Je vous souhaite un bon appétit, bon apéritif à domicile.

Monsieur Frédéric GERARDIN, BIATSS, Pôle Guadeloupe

Il est un peu trop tôt Président !

Monsieur le Président

Le temps de discuter un peu et ce sera le moment de l'apéritif Monsieur GERARDIN. Merci beaucoup. Au revoir !

Tous

Au revoir, bonne journée à tous !

Monsieur le Président lève la séance à 11 h 09.